

Les ressources du picard : le jeu de la piloke

Je voudrais ajouter une toute petite pierre de glose à ce grand édifice qu'est le livre de Roger Berger, *Littérature et société. Les chansons et dits artésiens*¹, mine de savoir et de saveurs picardes, qui m'encourage à approfondir ce champ, vaste et difficile, de la littérature picarde, qu'il défriche admirablement.

C'est à propos de son dit n°XIV, qu'on pourrait appeler « Le Dit de la piloke », daté « au plus tard, après le 22 avril 1263² » que je propose quelques réflexions. Le sujet du dit tourne autour d'une *comparatio* entre le jeu de la *piloke* et la richesse, dans le mouvement qui les caractérise tous deux. La *piloke* passe de main en main, chez de gracieuses jeunes filles qui voudraient chacune s'en emparer, la toucher, la serrer (v. 1-23). La richesse apporte à qui la détient l'avantage d'être recherché ; mais que celui-ci meure, et c'est son héritier qui hérite aussi... de ses prétendues amitiés. Tout comme la *piloke*, la richesse, soumise aux aléas de Fortune, va et vient, d'un mourant à son descendant. Mais personne ne réserve sa part à Dieu. La générosité de l'un n'est pas récompensée par la reconnaissance de l'autre. Plusieurs cas particuliers viennent illustrer cette façon de voir (v. 24-80). Mais l'allégorie morale est beaucoup plus développée que la description du jeu lui-même ; pas assez toutefois pour allonger le dit au-delà des 80 vers.

Ce qui surprend d'entrée de... jeu, c'est le contraste entre la première partie, avec les attitudes et les gestes courtois d'un jeu de société, dont la *piloke* me semble une parodie, et la moralisation par-

1 — R. Berger, *Littérature et société arrageoises au XIII^e siècle. Les Chansons et dits artésiens*, Arras, 1981 (Mémoires de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais, XXI).

2 — *Ib.*, p. 180.

ticulière de la deuxième partie, liée au contexte bourgeois des grandes fortunes de banquiers et de commerçants, qui donnaient sans doute toute leur actualité à cette question morale. Le dit nous informe donc sur un jeu « d'ailleurs inconnu », affirme Roger Berger, et sur la fortune de quelques familles arrageoises.

Pourquoi l'auteur s'évertue-t-il à nommer la *piloke* dix fois dans l'espace de 80 vers pour désigner soit le bâton avec lequel jouent les jeunes filles (sept occurrences), soit l'avoir (trois occurrences) ? C'est ici que le contexte lexical érotique des fabliaux nous vient en aide pour faire un sort à la *piloke*. Je voudrais débrouiller ici une signification érotique à peine voilée de ce jeu.

Tout d'abord, le jeu est-il vraiment inconnu, ou était-il connu sous un autre nom ? Un jeu de la *briche*, par exemple, est décrit par Rutebeuf dans le poème *Brichemer*³. À l'idée de *briche* s'associe celle de 'tromperie' et *Brichemer*, le prometteur de récompenses, protagoniste du poème de Rutebeuf, se révèle avare. Il garde sa bourse bien remplie (« Que vostre borce n'en empire », v. 19), il est sollicité par le poète à inscrire sa promesse dans son testament (« Ma promesse faites escrire,/Si soit en vostre testament » (v. 23-24). Bref, dans ce poème le mouvement de va et vient entre *Brichemer* et Rutebeuf allégorise l'avarice du protecteur du poète. De même, dans notre dit, c'est l'argent l'objet métaphorisé par le jeu de la *piloke*.

Mais, où réside ici l'intérêt de la comparaison ? Et pourquoi la jeune fille qui tient malicieusement la *piloke* en main éveille-t-elle l'admiration des autres ? Pourquoi sont-elles toutes si avides de posséder ce fameux bâton (« Cascune est del tenir engrés », v. 18)⁴ ?

À mon avis, l'auteur anonyme a voulu créer un nouveau jeu équivoque à partir d'un autre jeu connu, qui dans ces années-là fait lui aussi l'objet d'une moralisation : un *Dis de le pelote*, écrit par Baudouin de Condé, circule dans les cours de Flandre et de Hainaut entre la première et la deuxième moitiés du XIII^e siècle. Baudouin y établit une comparaison entre les coups de la balle

3 — « Au milieu des joueurs rangés en cercle, un meneur du jeu, tenant à la main un bâtonnet, va de l'un à l'autre à mesure qu'on l'appelle et qu'on lui demande son bâtonnet, la briche. Il finit par le remettre à celui-ci ou à celle-là, mais sans qu'on puisse savoir à qui, si l'on n'a pas vu de ses yeux. Un autre joueur, celui qui est sur la sellette, et qui a été tenu à l'écart, est alors appelé et il doit découvrir le détenteur de la briche. Le rôle du meneur du jeu est de l'égarer par ses discours. Et ce sont ces discours l'élément vivant du jeu, que nous n'avons plus », E. Faral, *La Vie quotidienne au temps de Saint Louis*, Paris, Hachette, p. 207-208, cit. par G. Raynaud, « Le jeu de la briche ou la briche-musard », *Mélanges de Philologie romane*, Paris, Champion, 1913, pp. 18-20 et M. Zink dans Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M.Z., Paris, Bordas, 1990, 2 vol., II, p. 499 (éd. citée).

4 — Jean-Michel Eloi me fait opportunément observer la signification équivoque du jeu de bâton des majorettes...

renvoyée à celui qui l'a lancée et la réciprocité qui doit régler les rapports entre les amants qui s'aiment de « vraie amour ». Après avoir décrit les diverses manières d'aimer (l'amour sensuel, l'amour par intérêt, l'attachement véritable), l'auteur conclut que la « vraie amour » est l'amour réciproque. Le jeu de la *briche* aussi a été utilisé pour peindre l'attitude d'un amant léger offrant son cœur à toutes celles qui le demandent sans l'accorder à aucune dans une interpolation du *Bestiaire d'Amour* de Richard de Fournival⁵.

Mais revenons à notre dit qui débute par la définition de l'objet en question :

Avoirs resanle le *piloke*
C'on fait de poil a tout le loke
Pour puceles esbaniier (v. 1-3)

Le texte ne fait pas de doute : la *piloke* est une *loke*⁶, un 'bâton', ornée de poils⁷. Le mot « *piloke* » n'a été relevé que dans ce poème par FEW, 8, 476a 'bâton qu'au jeu les jeunes filles se passent l'une à l'autre'. Godefroy, 6, 161b définit la *piloke* un 'objet servant à un jeu de jeunes filles'.

L'auteur utilise un régionalisme, qui lui permet de jouer avec les termes voisins *pelote* 'jeu de balle' (< lat. pop. *PILOTTA, diminutif de PILA 'balle') et *pilote*, 'pilon' (< latin tardif PILARE 'piler', fait sur PILA 'mortier'), *piloter* 'jouer à la pelote', 'jouer à croix ou pile'. Parmi les dérivés de PILA, le FEW, 8, 480a enregistre l'afr. *pelote* 'boule de métal' (ca 1150), le fr. mod 'balle de jeu de paume', l'afr. et le mfr. *pilote* 'pelote'.

Le croisement des formes *pelote* - *pilote* est attesté dans les textes littéraires : dans la *Chanson d'Aspremont*, *pilote* désigne le jeu de la pelote⁸. Dans la liste de divertissements qui figure dans l'*Espinette amoureuse*⁹, Froissart cite parmi les jeux d'été le *piloter* : « Puis juiens à un altre jeu [...] et au *piloter*, ce me semble ».

5 — Cit. par. E. Faral-J. Bastin, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, Paris, Picard, 1977, 2 vol., I, p. 579.

6 — Le diminutif *lokerele* est cité dans *Courtois d'Arras*, v. 78 (FEW 16, 479b, *loke*) et dans le dit n°V, v. 43 'bâton, gourdin', cf. R. Berger, cit., p. 143.

7 — Et non pas de cheveux, cf. R. Berger, cit., p. 180, note 1 : « crinière d'animaux ou cheveux ? »

8 — *La Chanson d'Aspremont. Chanson de geste du XII^e siècle*. Texte du manuscrit de Walloton Hall, éd. par L. Brandin, 1923-1924 (2^e éd.), 2 vol., Paris, Champion (CFMA), I, v. 1131-1133 :

Pepin, son pere, qu'il volsist esgarder,
Tant estoit grans qu'il peüst roëler :
Come pilote en peüssiez joër.

Passage cité par FEW, 8, 480a.

9 — Éd. A. Fourier, Paris, Klincksieck, 1963.

Le FEW, 8, 490b enregistre *pilote* 'pilon à long manche pour écraser les pommes', à Fosses-la-Ville, près de Namur. Dans le wallon namurois, *pilote* (s.f.) désigne le 'pilon' (instrument de cuisine pour piler)¹⁰ ; dans son *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, II, 154 (notice 1199), Charles Bruneau mentionne la *pilote* 'pilon pour écraser la pâte des porcs'.

Mais cela n'explique pas encore le mot *piloke*. Dans le FEW 22, 228a le s.f. *biloke* est enregistré dans le département des Ardennes pour désigner la 'dame de terrassier ; outil quelconque servant à tasser la terre', résultat du croisement entre les synonymes fr. *piler* et *baller* (Ardennes) 'serrer la terre'. Pour le suffixe *-oke* (< -okka) Chauveau (FEW, 22, 228a) allègue le wallon (Gedinne) *mayoke* s.f. 'maillet'¹¹. De même que pour les formes *pilote* : *piloke*, *biloke*, dans le centre de la Wallonie (de Dinant à Nivelles) la forme *pèlate* 'pelure' est concurrencée par la forme *pèlake* (FEW, 8, 485a et b).

Un autre exemple de <ɒ> final devenu <k> est enregistré par Few, 2, 631b ; en domaine wallon *puit* (=puits) *du Casamacque* (Archives de Charleroi, 1814), mfr. et fr. mod. 'casemate', 'plateforme d'une batterie abritée dans la partie du flanc proche de la courtine, pour défendre le fossé' et en domaine picard (Saint-Pol) *kasmâk* 'maison délabrée, vieux meuble usé'.

La *piloke* de notre dit pourrait donc être un terme appartenant à la zone sud du domaine picard (Ardennes) et à la Wallonie (Namur), et avoir été utilisé par sa ressemblance avec « pelote-pilote ». En effet *piloke*, d'un côté, et *pelote*, *pilote*, de l'autre, sont composés de trois syllabes, et quatre phonèmes sur six sont identiques : /p/, /l/, /o/, /e/. Les trois mots en question, outre leur ressemblance formelle, appartiennent tous trois au champ sémantique du jeu.

C'est dans le décalage entre le contexte habituel, quotidien du mot désignant l'instrument pour piler, écraser quelque chose dans un mortier, sa valeur équivoque érotique, et son utilisation poétique dans le jeu galant et courtois des jeunes filles avec le bâtonnet-pilon, que résiderait le jeu des allusions érotiques du divertissement.

L'auteur joue sur deux sens du mot *piloke* 'bâton' et 'richesse'. Si on suppose un jeu entre *pelote*, *pilote* 'balle' et 'pilon' et *piloke* 'pilon', on pourrait prendre en considération des témoignages

10 — Cf. aussi L. Léonard, *Lexique namurois*, dans *Bulletin de la Société de Langue et de littératures wallonnes* (Liège), t. 72, 1966, p. 566. Pour *piler*, *pilote* voir aussi *Atlas linguistique de la Wallonie*, notice 177 (piler le sel). Toute ma reconnaissance à Jean-Marie Pierret qui m'a donné des suggestions précieuses.

11 — La forme *mayoche* (Carignan-Ardennes) est citée dans Charles Bruneau, II, 153 et FEW 6, 117b.

tardifs de ce deuxième signifié : le mfr. *pelotte* signifie le « droit payé par les nouveaux mariés » et le fr. mod *droit de pelote* « droit que les évêques percevaient sur les artisans et sur les filles qui se mariaient à des étrangers » (Fréjus 1659) (FEW, 8, 480a)¹². Ces attestations montrent que le jeu de la *pelote* pouvait désigner la fortune, de même que notre *piloke*.

À ces témoignages linguistiques, j'ajouterai ces différents arguments littéraires qui motivent mon interprétation. Une première constatation : le contexte commun du jeu de la *pelote* et de la *piloke* est le mariage – les protagonistes du dit ne sont autres que de très jeunes vierges (« puceles ») ; ensuite, un lexique équivoque apparaît dans la première partie. Le verbe « manier », par exemple :

Quant on voit l'une manier
Le piloke si coume doit,
De cascade est mostree au doit (v. 4-6)

apparaît dans des scènes érotiques ou de séduction dans les *fabliaux*. Dans *Trubert*, la naïve Rosette est représentée en train de palper Trubert :

Roseite entre ses mains le prent,
nule mauvestié n'i entent.
Belement le tient et manioie
et li viz en sa main coloie (v. 2497-2500)

Tant l'a tenu et manoié
que pooir li est revenuz :
un pou s'est en sa main meüz (v. 2556-2500)¹³

Il me semble que seule l'acception érotique du verbe « manier » permet de comprendre pleinement le fait que la jeune fille qui tâte la *piloke* est montrée du doigt (« de cascade est mostree au doit, v. 6) par ses compagnes. C'est alors qu'on peut savoir si elle est belle ou laide :

La set on s'ele est laide u bele
Par le piloke k'ele tient (v. 8-9)

12 — Le FEW, 8, 480b enregistre l'argot *pelote* « bourse » (1725 ; 1849) et le fr. mod. familier *faire sa pelote* « acquérir une certaine fortune ». En liégeois et à Roanne, cette expression signifie « serrer ses économies ».

13 — Douin de Lavesne, *Trubert*, éd. L. Rossi, dans *Fabliaux érotiques*, Paris, Le Livre de poche, 1992, Lettres gothiques, p. 345. Voir l'*Esquirel*, v. 85-88 (NRCE, IV, 46) :

Robins li dist : « Ça vostre main,
Si lou tenez trestot de plain,
Tot soavet que nel bleciez,
Et se volez, sel manioiez.

car l'effet s'en voit immédiatement... sur la *piloke* ! Par contre, quand la *piloke* « tombe » (« Ore est se piloke keüe », v. 41), c'est qu'elle se réfère, par exemple, à la fortune de Huon Mouton, tombée dans les mains de son héritier : on ne peut exclure une équivalence sexe-argent.

L'adjectif *engrés* désigne un désir ardent avec une connotation de violence qui semble excessif dans le cas d'un jeu innocent de jeunes filles :

Quel part ke li piloke en aille,
Li cuers d'eles les siut après,
Cascune est del tenir engrés :
Ça, Oegivet, ça Sainteron,
Ça, Mahalet, ça, Wauteron,
Or ça demiselë Hersent,
Renvoïés le nos en present. (v. 16-22)

Les noms des jeunes filles, note R. Berger, sont des hypocoristiques¹⁴. Sauf Hersent, appelée par antiphrase « damisele », qui, dois-je ajouter, nous ramène du reste à l'ambiance du *Roman de Renart*, où la louve Hersant cède sans trop de résistance à la séduction du goupil – après avoir assisté au viol de sa femme, Ysengrin en parle dans ces mots : « Ne semblot pas jeu de pelote » (br. VI, v. 570)¹⁵ – et à celle des fabliaux licencieux : pensons à Hersant, la servante de la courtisane Richeut et à l'entremetteuse du fabliau de Gautier le Leu *Le prestre taint*, à *Du prestre et d'Alison*. Dans ce dernier fabliau, Hersant est la servante de dame Mahaut, l'entremetteuse. Mareut et Hersant sont citées en outre dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera (Riqueut, Mareut, Arselot)¹⁶. Au dossier, on peut ajouter *La folle largesse* où Philippe de Beaumanoir représente négativement les trois commères Mehaus, Richaus et Hersens¹⁷.

D'après les témoignages allégués ci-dessus, la *piloke* appartient à la classe des outils ménagers et ceux-ci sont souvent utilisés pour former des métaphores érotiques¹⁸. Pour « pelote » aussi, Kurt

14 — R. Berger, cit., p. 181, note aux v. 19-21.

15 — Éd. Martin, cité par G. Tilander, *Lexique du Roman de Renart*, Paris, Champion, 1984, p. 119.

16 — Ph. Vernay, *Richeut*. Édition critique avec introduction, notes et glossaire, Berne, Francke, 1988, p. 59-60.

17 — Cf. A. Vârvaro, « Due note su Richeut », *Studi mediolatini e volgari*, 9, 1961, p. 227-233, à la p. 230 et Ph. Vernay, qui cite quatre fabliaux où paraît le nom Maheut (éd. cit., p. 60, note 156).

18 — Le terme francien *louche*, *loche* aussi désigne une grande cuiller au long manche avec laquelle on sert le potage : elle métaphorise le sexe masculin. Dans la *Veuve de Gautier le Leu*, celle-ci a réduit à un bien piètre état son amant épuisé par son insatiableté. Ce dernier a beau s'efforcer toute la nuit, il en sort le matin « avec se loce mal lavec » « être maltraité » v. 411 (traduit Ch.G. Livingston, *Le jongleur Gautier le Leu. Étude sur les*

Baldinger a proposé un rapprochement avec PELLIS¹⁹. On commence alors à comprendre qu'il s'agit d'un jeu malicieux, comme il y en a tant, d'ailleurs, dans la littérature plaisante et moralisante du XIII^e siècle, entre autres, le *Dit du sentier batu* de Jean de Condé. Le mot *piloke* désignerait donc un pilon pour piler, dans un sens obscène, un bâtonnet orné de poils que les jeunes filles se passent l'une à l'autre. Ce terme devait évoquer chez l'auditeur l'horizon d'attente de la littérature misogyne. La *pille*, la *pilete*, le *pilon*, avec la *pelote*, font partie du vocabulaire des poèmes contre le mariage. On les trouve, par exemple, dans le dit du XIII^e siècle appelé *Fabliaux qui devise les outieus de l'ostel*²⁰, où l'auteur étale ses griefs contre le mariage en parlant des inconvénients matériels que vont rencontrer les nouveaux mariés. Parmi les ustensiles et les objets de toutes sortes qui leur causent de l'ennui, il cite la *pille* 'petit pilon', 'mortier à piler' (« Or faut la pille a piler nous », v. 179), – *pilete* dans le ms. A. En outre, une antithèse entre le jeu de la *pelote*, métaphore de l'échange libre des gens non mariés – car la balle peut se déplacer à loisir –, et le sévère échange amoureux dans le mariage est établie dans le seul ms B où on lit que « Menage tient le gens a route/ce n'est mie gieu de pelote »²¹. Tous ces termes appartiennent au champ conceptuel de l'échange amoureux et du mariage²². Ceci fait attribuer à ce jeu également des connotations érotiques.

fabliaux, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1951, New York, Krauss Reprint, 1969, p. 365 et R. Straub, dans *Fabliaux érotiques*, cit., p. 326 « être mal traité », dans le rapport sexuel. Dans le fabliau *De l'Esquirel*, la mère châtie sa fille et lui interdit de seulement nommer le sexe masculin, comme cela arrive dans le groupe des fabliaux de séduction ; mais la riposte de la jeune fille, qui a appris à se servir d'euphémismes comme sa mère, ne fait pas un pli : « Cele deable pendeloche,/Ma bele mere, est ce donc loche... » (NRCE, IV, p. 46, v. 29-33).

19 — « Premier : terme de jeu de paume méconnu dans Rabelais », dans *Mélanges d'Études romanes du Moyen Age et de la Renaissance offerts à M. Jean Rychner*, Strasbourg, 1978 (Travaux de Linguistique et de Littérature, XVI), 1978, p. 45-48, note 47, pag. 14 : à confronter avec le québécois *p'lotte* « pudendum mulieris ».

20 — G. Raynaud, « Le dit des outils de l'hotel », dans *Mélanges de Philologie Romane*, Paris, Champion, 1913, p. 257-267 (ms de Chantilly, 1578). Le ms B.N.F. fr. 12483 (*Ditté des choses qui faillent en menage et en mariage*) a été publié par A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes, diits, fabliaux*, Genève, Slatkine Reprints, 1975, II, p. 162-169. Le poème sur le même sujet *De l'oustillement au vilain*, publié par A. de Montaiglon – G. Raynaud, *Recueil général et complet des Fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, Genève, Slatkine Reprints, 1973, II, cite « Et pilete et pestel » p. 150, « les pilons et la pile » p. 154.

21 — (Après le v. 59), cité dans TL, 7, 607 'jeu d'amour', qui cite aussi d'après A. Jubinal, I, p. 318 : « Plus avez ribaudie chiere/Que pucele n'aimme pelote » et dans G. Tilander, *op. cit.*, p. 119.

22 — Ph. Walter suppose que le jeu de la pelote était joué « à l'occasion de cérémonies nuptiales », cf. *La mémoire du temps. Fêtes et calendriers de Chretien de Troyes à la « Mort le roi Artu »*, Paris, Champion, 1989, p. 411. Et encore, on peut noter que, à partir du XVIII^e siècle, le verbe *peloter* a pris le sens érotique de 'palper', 'caresser'.

Le transit de la richesse se règle sur le même principe que l'échange amoureux : par un choix individuel. Mais où est le jeu dans tout cela ? Seulement dans le passage de la *piloke* d'une jeune fille à l'autre ? Si l'auteur avait voulu représenter l'honnête jeu du bâtonnet, il aurait utilisé le mot *briche*. Au contraire, à partir du réservoir des régionalismes, il a employé le terme *piloke*, forme picarde et wallonne de *pilote*, parce qu'il joue d'allusions avec les nombreuses *pelote* et *pilote*²³ littéraires.

Le jeu des 'puceles' devait provoquer le sourire du public bourgeois, parce qu'il était découvert. C'est l'auteur aussi qui joue avec les mots, qui « manie » la langue, qui attire l'attention sur sa forme, par son jeu créateur. Il témoigne ainsi de la maturité d'une langue et d'un milieu social capable de créer à partir d'elle. Mais on joue aussi, pour apprendre à maîtriser la vie dans l'enceinte d'un héritage culturel et social déterminé : l'allégorie morale de la deuxième moitié du XIII^e siècle représentée dans ce dit met le doigt justement sur cette rencontre entre l'individu et le social, telle qu'elle se réalise... en jouant²⁴.

Rosanna Brusegan
Université de Vérone

23 — En harmonie avec cet esprit de jeu, ce Dit présente d'autres jeux de mots : celui sur *Adam* : *dam* (« Après vi jou un maistre Adan : / S'ame est passee outre le Dan », v. 65-66) n'est pas original ; l'autre sur *lorgne* : *Borgne* est plus recherché (v. 47-48).

24 — L.-J. Calvet, *Les jeux de la société*, Paris, Payot, 1987, p. 205.